

**COMMUNAUTE** -ooOoo---  
**D'AGGLOMERATION**  
**DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE**

*Le mardi 10 février 2026, à 17 H 30, le Bureau Communautaire s'est réuni, à la salle Olof Palme, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 4 février 2026, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.*

**ETAIENT PRESENTS :**

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, BOSSART Steve, LAVERSIN Corinne, LEMOINE Jacky, SCAILLIEREZ Philippe, DELELIS Bernard, DAGBERT Julien, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, SOUILLIART Virginie (à partir de la question n°6), DE CARRION Alain, IDZIAK Ludovic, COCQ Bertrand, DEPAEUW Didier, DUBY Sophie (à partir de la question n°14), DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, DUPONT Jean-Michel, HENNEBELLE Dominique, GIBSON Pierre-Emmanuel, LECLERCQ Odile, MACKE Jean-Marie, MANNESSIEZ Danielle, MARIINI Laetitia, MULLET Rosemonde, MEYFROIDT Sylvie, SELIN Pierre, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, BARROIS Alain, BAUVAIS-TASSEZ Sylvie, BERTIER Jacky, BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, BRAEM Christel, CLAIRET Dany, CRETEL Didier, DASSONVAL Michel, DEBAECKER Olivier, DECOURCELLE Catherine, DELBECQUE Benoît, DELEPINE Michèle, DELPLACE Jean-François, DEMULIER Jérôme (à partir de la question n°5), DESQUIRET Christophe (à partir de la question n°5), DESSE Jean-Michel, DOUVRY Jean-Marie, GLUSZAK Franck, HENNEBELLE André, HOCQ René (à partir de la question n°5), JURCZYK Jean-François (à partir de la question n°8), LECOCQ Bernadette, LECOMTE Maurice, LEGRAND Jean-Michel, LOISON Jasmine, MALBRANQUE Gérard, MATTON Claudette, OPIGEZ Dorothée, PAJOT Ludovic, PHILIPPE Danièle, PRUD'HOMME Sandrine, QUESTE Dominique, SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, TOMMASI Céline, VERWAERDE Patrick, VOISEUX Dominique

**PROCURATIONS :**

GAQUÈRE Raymond donne procuration à DELELIS Bernard, PÉDRINI Lélio donne procuration à DE CARRION Alain, DUBY Sophie donne procuration à OGIEZ Gérard (jusqu'à la question n°13), LEFEBVRE Nadine donne procuration à MEYFROIDT Sylvie, DERUELLE Karine donne procuration à BERTIER Jacky, FURGEROT Jean-Marc donne procuration à DUCROCQ Alain, GAROT Line donne procuration à DELEPINE Michèle, NEVEU Jean donne procuration à LECLERCQ Odile, PRUVOST Marcel donne procuration à SANSEN Jean-Pierre

**ETAIENT ABSENTS EXCUSES :**

*CHRETIEN Bruno, DEBUSNE Emmanuelle, DELANNOY Alain, DELECOURT Dominique, DRUMEZ Philippe, BECUWE Pierre, BLONDEL Marcel, CANLERS Guy, CARRE Nicolas, CASTELL Jean-François, COCQ Marcel, DELANNOY Marie-Josephe, DELETRE Bernard, DELHAYE Nicole, DERICQUEBOURG Daniel, FLAHAUT Jacques, HANNEBICQ Franck, HERBAUT Emmanuel, LELEU Bertrand, LEVENT Isabelle, MARCELLAK Serge, MASSART Yvon, PICQUE Arnaud, PREVOST Denis, ROBIQUET Tanguy, TAILLY Gilles, TRACHE Bruno*

*Monsieur CRETEL Didier est élu Secrétaire,*

*La séance est ouverte,*



Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

**DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**  
**10 février 2026**

**POLITIQUE DE LA VILLE**

**AIDE FINANCIERE CAP TPE EN GEOGRAPHIE PRIORITAIRE DE LA  
POLITIQUE DE LA VILLE – VERSEMENT DES SUBVENTIONS**

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n°2022/CC136 du Conseil Communautaire du 06 décembre 2022 :

Priorité n°4 : Accélérer les dynamiques de transition économique.

Enjeu : Développer l'attractivité du territoire pour favoriser l'implantation et le développement des entreprises.

Par délibération n° 2024/CC049 du 09 avril 2024, le Conseil communautaire a approuvé la mise en place du dispositif CAP TPE, dans le cadre de la convention de partenariat relative au financement des entreprises avec la Région.

Cette aide financière vise à développer l'économie de proximité, facteur de cohésion territoriale.

La procédure prévoit que les subventions sont accordées par le Bureau communautaire, après examen préalable des dossiers par une commission composée du Vice-président en charge des ressources humaines, de la formation des Elus et de la Politique de la Ville, de la Conseillère déléguée en charge des commerces et de l'artisanat, de techniciens de la direction du développement de l'économie de proximité et de l'emploi ainsi que des acteurs de l'accompagnement à la création d'entreprise (Initiative Artois, BGE Hauts-de-France, Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France, Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-France).

La commission s'est réunie le 20 janvier 2026. Les avis rendus ainsi que les principaux éléments des dossiers sont repris en annexe.

Suite à l'avis favorable de la Commission « Développement Économique et Transition Écologique » du 26 janvier 2026, il est proposé à l'Assemblée :

- d'attribuer les aides financières correspondantes aux bénéficiaires en géographie prioritaire de la politique de la ville, sous forme de subventions, pour un montant total de 31 883 € euros repris au tableau ci-annexé
- d'autoriser le Président, le Vice-président délégué ou le Conseiller délégué à signer les pièces s'y rapportant »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 15 juillet et 29 septembre 2020 d'autoriser le versement de toute aide financière en application des conditions générales définies par délibération du Conseil communautaire, à l'exception des fonds de concours.

Sur proposition de son Président,  
Le Bureau communautaire,  
A la majorité absolue,

**ATTRIBUE** les aides financières correspondantes aux bénéficiaires en géographie prioritaire de la politique de la ville, sous forme de subventions, pour un montant total de 31 883 € repris au tableau ci-annexé.

**AUTORISE** le Président, le Vice-président délégué ou le Conseiller délégué à signer les pièces s'y rapportant.

**PRECISE** que la présente délibération sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

**INFORME** que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la collectivité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,

Pour extrait conforme,  
Par délégation du Président,  
Le Vice-président délégué,



LEMOINE Jacky

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de la réception en  
Sous-préfecture le : **11 FEV. 2026**

Et de la publication le : **12 FEV. 2026**  
Par délégation du Président,  
Le Vice-président délégué,



LEMOINE Jacky

| Entreprise         | Dirigeant          | Adresse établissement   | APE / activité  | Total Investissement | Total Emplois | Subvention Investissement | Subvention Emplois | Total subvention |
|--------------------|--------------------|---|---|----------------------|---------------|---------------------------|--------------------|------------------|
| HEAVENLY PLACE     | LECOURT Clément    | NOEUX-LES-MINES (62290) 416 rue Nationale (Bande 300m QPV Quartier Terre Noeve) | 9604Z - Entretien corporel / SPA  | 81 974               | 1             | 12 296                    | 1 000              | 13 296           |
| LORIDAN DAVID      | LORIDAN DAVID      | LILLERS (62190) 12 rue du Mal de Lattre de Tassigny (QPV Quartier Ville Centre) | 4726Z - Commerce de détail de produits à base de tabac en magasin spécialisé / Bar Tabac Presse                                       | 35 190               | 2             | 5 279                     | 2 000              | 7 279            |
| GEO PRO SERVICES   | RANCHY Benjamin    | BETHUNE (62400) 118 rue de la Faiencerie (Bande 300m QPV Mont Liébaut)          | 4520B - Réparation et entretien de véhicules automobiles / Garage Auto. de réglage parallélisme Poids lourds et vente de pneumatiques | 45 090               | 1             | 6 764                     | 1 000              | 7 764            |
| BLARINGHEM GREGORY | BLARINGHEM Grégory | BETHUNE (62400) 63 rue Prévost (Bande 300m QPV Mont Liébaut)                    | 4331Z - Travaux de plâtrerie d'intérieur / Entreprise de plâtrerie  | 16 959               | 1             | 2 544                     | 1 000              | 3 544            |